

LES STRATEGIES JUDICIAIRES – 1^{ER} AVRIL 2017 – MARSEILLE

Nom : Prénom :
Cabinet : Barreau :

Adresse :

Tel : Fax : e-mail :

- participera au séminaire de formation du Samedi 1^{er} Avril 2017 à 8h30
- règle la somme de 540,00 € TTC (450,00 €HT) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale
- règle la somme de 180,00 € TTC (élève avocat) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

CONDITIONS D'ANNULATION : pour toute annulation postérieure au 31 Mars 2017, les frais seront de 108,00 € TTC soit 90,00 € HT.
L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un Confrère de son choix.